



## **Compte rendu des échanges**

### **Conseil de quartier Vieux Saint-Ouen**

**Mercredi 11 juin 2025**

**Élu.es :**

- **Michèle Coadic déléguée au Dialogue citoyen**
- **Géraldine Beausivoir élue de quartier, adjointe à la Jeunesse**
- **Steve Larranaga élu de quartier, adjoint aux Affaires sociales**
- **Sébastien Zonghero, adjoint à l'Aménagement, au Développement urbain durable**

**Ordre du jour :**

- ❖ **Présentation du conseil municipal des enfants**
- ❖ **Présentation des *Projets citoyens* travaillés avec le conseil de quartier et vote du projet lauréat**
- ❖ **Voies sur berges : aménagements été 2025**
- ❖ **Nouveaux commerces**
- ❖ **Point d'avancement de l'antenne jeunesse de quartier**

Ce compte rendu est complémentaire du document de présentation, qui propose une synthèse des sujets à l'ordre du jour.

## **1. Présentation du conseil municipal des enfants (CME) par ses membres**

Composé de 52 enfants, en parité, élèves de CM1 et CM2, le CME est financé à hauteur de 10 000€ par l'Etat, via un dispositif appelé "Cités éducatives".

Les six commissions sont les suivantes : Sport, équipements sportifs ; Environnement ; Solidarité ; Culture, visite de lieux de pouvoir ; Aménagement, infrastructure, accessibilité ; Démocratie locale, éducation populaire, projets participatifs de quartier

Les enfants présents, membres de la commission Solidarité, ont expliqué travailler avec des associations notamment tournés vers le lien social. Une collecte de jouets à la Serre a été mise en œuvre ainsi qu'une visite de l'épicerie solidaire afin de connaître le fonctionnement de ce type d'établissement.

## **2. Vote du projet citoyen lauréat**

Michèle Coadic rappelle qu'un *"nouveau cadre d'action a été proposé aux habitant.es pour expérimenter des « projets citoyens de quartiers » en 2025. Ceux-ci correspondent à des dépenses d'investissement, c'est-à-dire qu'ils constituent des projets durables, pérennes, d'intérêt public, ne relevant pas de l'événementiel et n'impliquant ni emploi ni mobilisation de personnels municipaux sur du long terme. C'est une première étape pour voir comment cela prend et imaginer une montée en puissance par la suite"*.

Dans ce cadre, 15 000€ ont été attribués à chacun des six quartiers de Saint-Ouen.

Après la présentation des 3 projets imaginés au printemps en groupe de travail habitants, un vote à main levée a été réalisé.

Le projet fresque(s) a recueilli 11 voix

Le projet assises individuelles a recueilli 8 voix

Le projet aménagement place de l'abbé Grégoire a recueilli 4 voix

Le projet fresque est ainsi retenu. Un travail sera fait rapidement pour identifier un mur et quel type de fresque pourra être proposé.

Il a été proposé également de travailler le second projet voté, si un reliquat de budget le permet. Une déambulation avec les [habitant.es](https://www.habitant.es) intéressés par cela pourra permettre d'indiquer les lieux où installer ces assises.

### **3. Voies sur berges**

Le quai Malcom X inauguré cet été le 18 juillet, verra des animations proposées du 3 juillet au 24 août pour les Audoniens.

Une guinguette s'installera sur ce bord de Seine, accompagnée d'œuvres artistiques, en correspondance avec la présence du fleuve.

Des nattes et des ombrières offriront des zones de détente pour les riverains.

Des guirlandes posées le long des berges offriront un éclairage estival festif afin d'égayer l'espace.

Pour des aménagements de plus long terme, 9 000 arbres seront plantés plus au nord, dans le secteur du village olympique, afin de proposer un cadre global agréable, arboré et proche du fleuve tout en maintenant les circulations de tout type dans ce secteur.

La Ville, le Département, la Métropole et Plaine Commune financent cet aménagement des berges.

*Quand pourra-t-on se baigner dans la Seine à Saint-Ouen ?*

C'est un projet de moyen terme, puisque 3 sites de baignade existent à Paris. Saint-Ouen souhaite proposer une baignade de proximité pour ses [habitant.es](https://www.habitant.es).

*Des péniches pourraient-elles s'amarrer le long des berges de Saint-Ouen ?*

Des discussions sont en cours avec Plaine Commune pour proposer des bateaux écoles ou des restaurants le long de la Seine mais aucune duc-d'Albe (pilotis pour amarrer des bateaux) ne sont implantées. Ces mâts, coûtant chers à mettre en place, on n'envisage pas de péniches installées le long des quais dans l'immédiat.

### **4. Commerces**

Avec l'arrivée des premiers [habitant.es](https://www.habitant.es) dans le village olympique, la Ville est attentive à une proposition commerciale présente dès les premiers emménagements dans ce secteur, dès l'automne 2025.

A propos du futur Carrefour City rue Dhalenne, cette moyenne surface vient combler la perte du G20 rue Saint-Denis qui va fermer prochainement dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine.

L'enseigne Carrefour peut paraître chère, comparée à d'autres marques discounts, mais l'installation de commerces dépend du bon vouloir des marques. La Ville essaie de faire venir un Lidl en plus ou un Aldi. Ces enseignes ne souhaitent pas développer de nouveau projet d'installation pour le moment. La liberté d'installation des commerces reste un droit fondamental.

Quelques craintes ont été exprimées concernant les livraisons qui auront un accès difficile en raison de la présence de poteaux le long du linéaire.

*Une foncière dédiée pourrait-elle être créée pour une politique commerciale mieux maîtrisée ?*

La Ville, en lien avec la métropole du Grand Paris, réfléchit pour en développer une. Cela demande un budget conséquent pour avoir une capacité de préempter des fonds commerciaux et proposer une politique ambitieuse de nouveaux commerces ensuite. Sans cela, l'intérêt de cette structure sera limité.

*D'autres commerces que le G20 doivent-ils fermer rue Saint-Denis ?*

Tous les autres commerces (boulangerie, pharmacie...) restent.

## **5. Antenne jeunesse**

Le quartier manque d'un espace jeunesse de proximité, proposant des activités éducatives de proximité au Vieux Saint-Ouen, au cœur de Soubise, à la croisée des rues Dhalenne et de Saint-Denis.

La structure, implantée au 12 rue Saint-Denis (ancien restaurant seniors Valérie Geoffroy) sera au cœur du quartier mais aussi proche du parc des docks, des quais de Seine. L'espace ouvert, en rez-de-chaussée, permet d'imaginer des activités dans et hors-les-murs, indispensables à l'ouverture d'esprit et au monde environnant.